

Fermes en Valorisation Économique et Territoriale

GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Comment a été créé le réseau

- Appel à candidatures
- Établissement d'un échantillon représentatif des exploitations du territoire
- Sélection de 18 exploitations

Répartition des fermes sur le territoire du GAL



Le territoire :

Les 6 communes du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Les exploitations :

- 4 laitières
- 9 viandeuses 'extensives'
- 5 viandeuses 'intensives'

Un projet, 3 phases...

- Une phase de bilan des exploitations
- Une phase de conseils aux agriculteurs
- Une phase de diffusion des bonnes pratiques mises en avant par le projet

Une phase de bilan

- Des analyses
- Une estimation de la matière organique disponible
- Un état de la durabilité agricole par la méthode IDEA



Une phase de conseils aux agriculteurs

- Des conseils de ration visant un maximum d'autonomie fourragère
- Un plan de fertilisation personnalisé
- Une estimation de la durabilité agricole de l'exploitation (méthode IDEA)



Une phase de diffusion des bonnes pratiques mises en avant par le projet

- Journées de sensibilisations (matières organique 2010, Obsalm et légumineuses 2013)

- Publication



Merci pour votre attention

GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier
Chemin du Moulin, 2
6630 Martelange
063/45.74.77.

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

